

Commission de Suivi de Site (CSS) SUEZ MEDITERRANEE ENTRAIGUES

Réunion du 18 Octobre 2021
- Compte-Rendu -

LISTE DES MEMBRES TITULAIRES ET/OU SUPPLÉANTS, SUIVANT ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 18 AOUT 2020

COLLÈGE « ADMINISTRATIONS »

Christian GUYARD	SECRETAIRE GENERAL PREFETURE DE VAUCLUSE	PRESENT
Noémie BERNABEI	DPPP	PRESENTE
Sébastien PREVOST	DREAL	PRESENT
Sabrina GUILLEVIC		PRESENTE
Silvain DAGATA	ARS	PRESENT

COLLÈGE « COLLECTIVITÉS TERRITORIALES »

Titulaires

Camille JULLIEN	SIDORMA	PRESENT
Guy MOUREAU	ENTRAIGUES SUR LA SORGUE	PRESENT
Lionel FISCHER	SAINT SATURNIN LES AVIGNON	PRESENT
Lionel GOMEZ	THOR	PRESENT
Gérôme VIAU	PERNES LES FONTAINES	PRESENT

COLLÈGE « RIVERAINS OU ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT »

Titulaires

Jean Paul BONNEAU	FNE VAUCLUSE	PRESENT
Clothilde HIRSTEL	SAINT SAT' ENVIRONNEMENT	PRESENTE
Jacques LAVESQUE	ENVIRONNEMENT ENTRAIGUES	
Gabriel MASSE	ASSOCIATION DE L'ECOLE BUISSONIERE	PRESENT
Orlane LHOPITAUT	ASSO DEFENSE ET DE ENVIRON. DE CADRE DE VIE D'ENTRAIGUES	
Didier BROSSET	ASSOCIATION DES RIVERAINS DE LA TREVOUSSE	PRESENT
Jean Noel BOUILLAGUET	APQNPE	
Nicole BERNARD	LES SORGUES VERTES	PRESENTE

Suppléants

Jean Pierre SAUSSAC	FNE VAUCLUSE	
Monique SURTEL	SAINT SAT' ENVIRONNEMENT	
Christian CLERC	ENVIRONNEMENT ENTRAIGUES	PRESENT
Jean Paul EDME	ASSOCIATION DE L'ECOLE BUISSONIERE	
Jean Pierre AUGUSTE	ASSO DEFENSE ET DE ENVIRON. DE CADRE DE VIE D'ENTRAIGUES	
Bernard LEGRAND	ASSOCIATION DES RIVERAINS DE LA TREVOUSSE	
Silviane MALINVERNO	APQNPE	PRESENTE
Denis FOURNET	LES SORGUES VERTES	

COLLÈGE « EXPLOITANTS »

Titulaires

Romain GALLARDO.	SUEZ RV MEDITERRANEE	PRESENTE
------------------	----------------------	----------

Suppléant

Jocelyne MARAIS	SUEZ RV MEDITERRANEE	PRESENTE
-----------------	----------------------	----------

COLLÈGE « SALARIÉS »

Titulaire

Anne-Marie PRIEUR	SUEZ RV MEDITERRANEE	PRESENTE
-------------------	----------------------	----------

Suppléant

Xavier COURTECUISSÉ	SUEZ RV MEDITERRANEE	
---------------------	----------------------	--

PERSONNES QUALIFIÉES

Geoffrey CASU	SDIS 84	PRESENT
---------------	---------	---------

SECRETARIAT

Nicolas JEAUNEAU	CYPRES	PRESENT
------------------	--------	---------

AUTRES PRÉSENTS NON DÉSIGNÉS

COLLÈGE « ADMINISTRATIONS »

Sophie BARA	ARS	PRESENTE
-------------	-----	----------

COLLÈGE « EXPLOITANTS »

Olivia LLONGARIO	RV MEDITERRANEE	PRESENTE
Loïc LECARRERAS	RV MEDITERRANEE	PRESENT
Carole GIRE	RV MEDITERRANEE	PRESENTE

La réunion débute à 15H00.

QUORUM

NOMBRE DE PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

COLLÈGE ÉTAT : (20 VOIX/MEMBRE)	4 PRÉSENTS - 0 POUVOIR / 6 MEMBRES	80
VOIX		
COLLÈGE COLLECTIVITES : (15 VOIX/MEMBRE)	5 PRÉSENTS - 0 POUVOIR / 8 MEMBRES	75
VOIX		
COLLÈGE EXPLOITANT : (120 VOIX/MEMBRE)	1 PRÉSENTS - 0 POUVOIR / 1 MEMBRE	120 VOIX
COLLÈGE ASSOCIATIONS : (15 VOIX/MEMBRE)	7 PRÉSENTS - 0 POUVOIR / 8 MEMBRES	105 VOIX
COLLÈGE SALARIES : (120 VOIX/MEMBRE)	1 PRÉSENT - 0 POUVOIR / 1 MEMBRE	120 VOIX
PERSONNES QUALIFIÉES : (8 VOIX/MEMBRE)	1 PRÉSENT - 0 POUVOIR / 3 MEMBRES	8 VOIX

TOTAL : 19 PRÉSENTS - 0 REPRÉSENTÉ = 19 MEMBRES (SOIT 508 VOIX) SUR 27 MEMBRES (624 VOIX).

Le quorum est atteint (19 membres de la CSS sont présents sur 27) ; le comité peut valablement délibérer.

L'ordre du jour est présenté par le président.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA CSS DU 1ER OCTOBRE 2020

Question M. BONNEAU : Lors de la précédente CSS, Mme GOUIN avait demandé que les statistiques des déchets entrants et sortants soient présentés plutôt par bassin de vie que par département, ce qui serait plus visible par rapport au Plan Régional Déchets. Je constate que cela n'a pas été réalisé. M. Le sous-préfet avait également demandé que les tableaux soient présentés avec l'historique des années précédentes, cela n'a pas été suivi des faits non plus. Nous nous demandons si ces CSS permettent réellement d'améliorer la communication avec l'entreprise puisque ces demandes restent lettre morte. Pour ces raisons, FNE s'abstiendra de voter le compte-rendu.

⇒ Mme MARAIS : sur les tableaux, on présente les données de l'activité stockage sur les années 2018 à 2020. Au niveau des bassins de vie, à partir d'Avril 2021, l'arrêté préfectoral a été mis en conformité par rapport au plan régional. Sur la partie déchets non dangereux et acceptation sur la partie stockage, tous les déchets viennent du bassin rhodanien, conformément à l'arrêté préfectoral hormis une petite exception (communes du Gard rattachées à Avignon et collectées par les services du Grand Avignon).

Le compte-rendu de la CSS du 1^{er} octobre 2020 est soumis au vote par le président, il n'y a pas d'opposition, une abstention.

Résolution1 :

La Commission adopte le compte-rendu de la CSS du 1er octobre 2020.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 15

POUR : 493

PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2020

Le rapport d'activité 2020 est présenté par Romain GALLARDO, responsable de site SUEZ RV Méditerranée.

Diapo 7 - Valorisation du bois de type B

Question M. BONNEAU : Vous êtes passés à près de 10 000 tonnes de bois, avez-vous demandé un arrêté préfectoral complémentaire pour avoir l'autorisation de traiter ? Cela traduit-il une meilleure manière de trier ou est-ce que la zone de chalandise a été augmentée ?

⇒ Réponse M. GALLARDO : La zone de chalandise n'a pas évolué. Ces apports supplémentaires sont dus à des prises de marché.

Diapo 10 - Stockage de déchets non dangereux

Question M. BONNEAU : Pour combien de tonnes le site est-il autorisé ?

⇒ M. GALLARDO : L'autorisation est de 80 000 tonnes, le plan régional de gestion des déchets prévoit 120 000 tonnes, charge à nous de nous mettre en conformité.

Question M. BONNEAU : L'arrêté préfectoral prévoyait que vous ne pouviez réceptionner que les déchets ménagers en provenance de Vedène lors des arrêts techniques. Mais si cela vient des Bouches-Du-Rhône cela ne vient pas de Vedène ?

- ⇒ Mme MARAIS : si, Vedène a le droit de prendre une certaine portion de déchets (type ordures ménagères) sur l'installation. Quand il y a des arrêts techniques, nous avons le droit de prendre que ceux de Vedène. Et nous en reportons l'origine pour que vous ayez une transparence sur les chiffres.

Diapo 14 - Admission des déchets

Question M. VIAU : Quelle est la différence entre les déchets interdits et les déchets non conformes ?

- ⇒ M. GALLARDO : un déchet non conforme à l'exutoire est un déchet qui va pouvoir être accueilli sur une autre installation que sur la nôtre alors que les déchets interdits sont purement interdits (ex : bouteille de gaz, amiante).

Diapo 19 - Rejets atmosphériques

Remarque de M. BONNEAU : Je suis déçu de voir l'évolution de la présentation des rejets sur le rapport. On a dû chercher dans les annexes, et on n'y trouve que les documents des entreprises qui ont réalisé le contrôle, et cela ne s'adresse qu'à des personnes qui connaissent le métier. Je suis incapable de traduire ces documents et d'en déduire si c'est conforme ou non, mais je ne mets pas en doute les documents présentés. Il y a 3 ans, nous avons demandé de présenter des tableaux avec les taux et les normes.

- ⇒ M. GALLARDO : J'entends que vous souhaitez plus de visibilité sur ces paramètres avec l'affichage des seuils.

Remarque de M. BROSSET : Quelques personnes de l'association des riverains de la Trévousse ont remarqué depuis un certain temps ils trouvent sur les meubles et rebords de fenêtres beaucoup de petites particules blanches dues à des rejets. Ce sont des personnes qui sont près de l'exploitation (route de Trévousse). Il y a un vrai problème, si ces particules sont sur les meubles et les fenêtres, peut-être en a-t-on aussi dans les poumons...

- ⇒ M. GALLARDO : Je n'ai pas immédiatement de réponse mais je vous remercie pour ce signalement. Il est important de nous prévenir rapidement afin que nous puissions agir sur la source des problèmes.
- ⇒ M. PREVOST : Ce sont des événements qui vous sont remontés depuis quand ?
- ⇒ M. BROSSET : Environ 2 mois. Je demanderai à cette personne des précisions sur la date d'apparition de ces particules.
- ⇒ M. PREVOST : Il est également important de demander s'il y a des conditions météo ou atmosphériques particulières, qui nous permettront de comprendre la source.

Remarque M. BONNEAU : On est en augmentation du sulfure d'hydrogène par rapport à 2019, mais on ne connaît pas le niveau dans lequel on situe.

- ⇒ Réponse : Le bio filtre est un système qui va capter les émanations uniquement de notre unité de valorisation biologique dans laquelle nous fabriquons le compost. Le compost de déchets verts que l'on fabrique ne génère que très peu d'H₂S.
- Les émissions atmosphériques sont un relevé de l'ensemble de l'activité du site. C'est ce qui explique qu'ici on a des valeurs aussi faibles, c'est un paramètre qui date de l'époque du compostage des boues de STEP.

La partie surveillance de l'air ambiant est présentée par Olivia Llongario, du bureau d'étude BURGEAP.

Diapo 27 - H₂S

Question M. BONNEAU : Les résultats de cette année 2020 sont supérieurs à ceux de 2019. Nous restons sur des valeurs qui restent depuis 2017 quasi équivalentes une année sur l'autre à l'exception de quelques pics.

- ⇒ Mme LLONGARIO : Tout à fait. On voit que sur les points 1 et 2 nous avons des valeurs un peu plus hautes que ce qu'on a mesuré sur les années précédentes et sur le point 3 nous avons des résultats à peu près similaires.

- ⇒ M. BONNEAU : A Vedène on a réussi à réduire très notablement l'ensemble des taux par rapport à la référence. Pourquoi ici nous n'arrivons pas à réduire depuis 2017 l'ensemble des paramètres, et notamment le chrome car il a dépassé le niveau de référence ? Le Chrome est l'un des métaux les plus dangereux dans l'air ambiant.
- ⇒ Mme LLONGARIO : Le chrome a dépassé ponctuellement les valeurs de référence en moyenne hebdomadaire et pas journalière. En moyenne journalière les taux sont inférieurs aux valeurs de référence.
- ⇒ M. BONNEAU : Un petit peu de chrome, de cadmium, de mercure, de plomb, même si c'est en dessous de la référence, nous attendons des entreprises comme les vôtres, et comme celle de Vedène, qu'elle reste exemplaire et que tous les efforts soient faits pour arriver à des niveaux qui les moins visibles possibles.

Question Mme HIRSTEL : Il n'y a pas beaucoup d'efforts faits au niveau de la baisse, quelles sont les actions mises en œuvre pour essayer de réduire ces taux ? A Vedène il y a de gros efforts réalisés et ça baisse beaucoup, aujourd'hui qu'est-ce qui est fait ici ?

- ⇒ M. GALLARDO : Aujourd'hui la principale action en faveur de la réduction de l'H₂S est la rationalisation des réseaux. C'est la production de gaz qui est principalement génératrice de H₂S, nous faisons de très gros travaux, de rationalisation des réseaux, de détection de fuites et d'amélioration du réseau.
- ⇒ M. BROSSET : on nous présente les moyennes, mais chacun sait que les moyennes sont les résultats d'un moment un petit peu bas, mais également de moments beaucoup plus hauts. C'est peut-être à ces moments hauts que l'on arrive aux valeurs de référence. Il serait intéressant d'avoir les valeurs des pics.
- ⇒ Mme LLONGARIO : Au niveau H₂S il est compliqué d'avoir des suivis en continu. Ces valeurs de référence sont des valeurs en moyenne annuelle. Au niveau de la dangerosité de l'H₂S c'est de la dangerosité sur du long terme et pas sur des pics. Au niveau des pics c'est désagréable au niveau olfactif, mais au niveau sanitaire c'est plutôt un impact chronique. C'est pour cela que nous travaillons en moyenne.

Diapo 28 - PM10

Question M. BROSSET : C'est quoi le pourcentage du temps sous les vents ?

- ⇒ Mme LLONGARIO : Sur une journée vous allez avoir votre vent qui va fluctuer entre les vents du nord et les vents du sud et on regarde sur la journée le pourcentage pendant lequel le point 1 était sous les vents de l'installation. Plus le point est sous le vent du site plus la concentration doit être importante, si s'est influencé par les émissions du site. Quand les points sont exposés différemment, cela montre que ce n'est pas le site qui influence cette valeur.

Diapo 30 - Métaux

Question Mme HIRSTEL : Quel chrome mesurez-vous ?

- ⇒ Mme LLONGARIO : Nous mesurons le chrome total.

Question M. PREVOST : Y a-t-il une explication liée à l'activité du site entre le 12 et 14 février sur le point 2, il y a le même pourcentage d'orientation du vent avec des résultats 2 fois inférieurs.

- ⇒ Mme LLONGARIO : Nous avons cherché une explication par rapport au fonctionnement du site mais nous n'avons rien mis en évidence.
- ⇒ M. PREVOST : Ce sont les mêmes techniques échantillonnages, d'analyses ?
- ⇒ Mme LLONGARIO : Tout à fait, on récupère les filtres de manière journalière, les mesures sont réalisées en même temps. Au niveau analytique il n'y a pas de raison de remettre en cause cette technique.

Diapo 34/35 - Poussières totales

Question Mme HIRSTEL : Qu'est-ce qui peut expliquer que l'on retrouve autant de poussières au point 3 ?

- ⇒ Mme LLONGARIO : On mesure les poussières totales, pas seulement les particules fines. Il y a beaucoup d'activités humaines qui peuvent y participer, comme le trafic automobile ou le labourage d'un champ.

- ⇒ Question Mme HIRSTEL : Cela a été fait quel jour ?
- ⇒ Mme LLONGARIO : sur 1 mois du 10 février au 10 mars

Remarque M. BROSSET : Au niveau des petites particules blanches, les retombées dont je parlais sont plus proches du point 3.

Diapo 41 - Conclusions sur les dépôts

Question Mme HIRSTEL : Nous avons demandé que les mesures soient faites l'hiver car avec le froid les polluants sont plaqués au sol pendant cette période, vous l'avez donc fait au mois de mars, mais là vous la rebasculez au mois de septembre. Ce n'est pas la même chose en hiver et en été en fonction des conditions météo.

- ⇒ Mme MARAIS : Si vous le souhaitez nous pouvons faire une année sur deux. En septembre c'est tout de même plus sec et cela permet de bien voir les phénomènes de dispersion, et notamment des poussières. Il y a également plus d'activité.
- ⇒ Mme GUILLEVIC : Il faut avoir à l'idée de constituer un historique en faisant une année sur deux une campagne à l'automne et puis l'année suivante une campagne hivernale.

Question M. NAGATA : Concernant le chrome et le point 3, au regard des données cartographiques et de la localisation du point 3, quelle autre activité pourrait être à l'origine de cette valeur en termes de contribution ?

- ⇒ Mme LLONGARIO : Nous n'avons pas réussi à déterminer l'origine de cette valeur.
- ⇒ M. PREVOST : Le Chrome on peut en retrouver dans des pigments de peinture ou dans des activités de traitement de surface, mais localement on ne retrouve pas ces activités. Il y a probablement d'autres activités industrielles qui rejettent du chrome.
- ⇒ M. NAGATA : Vous indiquez que vous écarterez l'origine du site, s'il n'y a pas d'autres origines suspectées il semble délicat d'écarter la contribution du site.
- ⇒ Réponse Mme LLONGARIO : Quand on regarde la décroissance au niveau du point 2, situé en limite de propriété du site, nous avons des niveaux qui sont beaucoup plus faibles qu'on point 3 qui est situé plus loin. Si c'était le site qui impactait on aurait dû avoir des niveaux beaucoup plus importants au niveau du point 2, c'est pour cela qu'on a décidé d'écarter l'impact du site.

M. GALLARDO présente les travaux et aménagements réalisés sur le site, puis les données diverses.

Diapo 47 - Incidents et dysfonctionnements

Question Mme HIRSTEL : Quelles sont les conséquences d'avoir une tour aéroréfrigérante avec la légionelle ?

- ⇒ M. GALLARDO : il va avoir un risque de prolifération des dispersions de la légionelle à proximité de la tour aéroréfrigérante.

Diapo 49 - Nuisances olfactives

Question M. VIAU : Comment se font les signalements ? Directement par les riverains ?

- ⇒ M. GALLARDO : Cela se fait directement en nous appelant, rarement par des courriers. Cela passe également par le système régional de surveillance des odeurs (SRO, opéré par Atmosud), ou nous recevons par intranet les plaintes données avec l'adresse du plaignant et le détail de la plainte.
- ⇒ Mme MARAIS : Avec le SRO, nous ne recevons pas les observations de manière instantanée mais quelques jours plus tard. On ne peut pas aller directement sur place, la seule donnée qui nous reste pour analyse le phénomène c'est le vent. Il est toujours mieux d'appeler.
- ⇒ M. VIAU : Comment traitez-vous l'appel ?
- ⇒ M. GALLARDO : Cela dépend de l'activité qui va potentiellement générer les odeurs. Dans le cas de l'ISDND on va essayer de voir si on a des apports particuliers, plus odorants que d'autres, par exemple dans les ordures ménagères où nous allons augmenter le niveau de couvertures journalières. On va mettre en œuvre tout ce qui est possible de faire, comme réduire les horaires de réceptions. L'important est d'être prévenu très rapidement.
- ⇒ M. VIAU : Il n'y a pas de déplacement ?

- ⇒ M. GALLARDO : Notre agent environnement fait un tour tous les jours à proximité du site pour repérer toutes les anomalies, dont les odeurs et les envols. Lorsqu'on a une plainte, on se déplace systématiquement à proximité du domicile du plaignant.

Remarque Mme HIRSTEL : Effectivement il y a de l'amélioration et je le constate, mais que 2 observations retenues sur 15 signalements, c'est trop facile de botter en touche. Les gens sont habitués qu'ils ne s'en rendent même plus compte.

- ⇒ M. GALLARDO : Ces observations non-fondées ont été réalisées systématiquement lorsque nous avons des vents contraires assez importants.
- ⇒ M. FISCHER : Je rejoins Mme HIRSTEL et trouve ce chiffre de 2 retenues sur 15 un peu léger. Je suis un peu étonné.
- ⇒ M. GALLARDO : Les signalements qui proviennent du SRO viennent pas 3, il s'agit de regroupements de signalements.

Diapo 50 - Départs de feux

Question M. PREVOST : Où ont lieu les départ de feu au niveau du site ?

- ⇒ M. GALLARDO : Sur 2020 : 9 sur l'ISDND, 1 sur la plateforme bois.

BILAN DE L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSEES

Le bilan des inspections de la DREAL est présenté par Mme GUILLEVIC.
Deux visites réalisées en 2020, le 18 février et le 13 novembre.

Visite du 18 février : Recollement de l'AP de mise en demeure 2019, traitement des lixiviats du centre de stockage et entreposage des balles de déchets

Tous les points de l'AP étaient respectés.

→ Écart persistant sur le programme de contrôle et de maintenance préventive de l'installation de traitement des lixiviats (AP de mise en demeure du 25 mai 2020, levé en novembre).

→ Constats sur l'absence de renforcement des cages anti-vol (nouvelles cages mise en place), la non-conformité du dispositif de sprinklage du centre de tri (travaux réalisés pour partie), les plateformes extérieures d'entreposage de balles de déchets non conformes à l'AP (dossier de porter à connaissance déposé, AP complémentaire à venir) et la présence de déchets dans certaines bennes du parc à bennes (déchets retirés).

Visite du 13 novembre : Action nationale centre de tri, dépassement légionelles sur la tour aéroréfrigérante

→ Constats de non-conformité sur l'installation électrique, les canalisations métalliques non reliées à la terre et l'absence de consignes d'entreposage sur le centre de tri. Tous les constats ont été levés.

Question M. BONNEAU : J'ai été surpris de voir qu'il n'y avait pas de fiches d'écart sur le site de la DREAL.

- ⇒ Mme GUILLEVIC : Nous avons modifié le mode de restitution des résultats de nos inspections, on ne dresse plus de fiches d'écart comme vous pouviez le voir précédemment (publié sur le site internet). À la suite de la visite d'inspection on rédige un rapport dans son intégralité qui recense des non-conformités mais celles-ci ne sont plus clairement exprimées sous forme de fiche d'écart mais sous forme de fiche de constat. L'objectif est d'avoir la même restitution dans toutes les régions de France.
- ⇒ M. PREVOST : Notre ministère de tutelle demande désormais une version numérique, et nos rapports qui sont sur des standards papier doivent désormais être en standard numérique, avec une homogénéité au niveau de l'ensemble du territoire français.
- ⇒ Mme GUILLEVIC : Ces fiches seront disponibles au niveau national. La DREAL PACA était l'une des rares à les publier.

Question M. NAGATA : Au niveau de la tour aéroréfrigérante, j'ai noté les écarts étaient levés, est-elle remise en service ? Fonctionne-t-elle ? et les résultats de surveillances sont bien sous Gidaf ?

- ⇒ Mme GUILLEVIC : Suite au dépassement de 100 000 UFC, il y a eu une phase d'arrêt et d'action correctrice avant de redémarrer. Ce redémarrage a lieu en début d'année 2021. L'ensemble des contrôles ont été réalisés suivant les prescriptions en vigueur et sont disponible sous Gidaf. Il n'y a pas eu de dépassement du seuil des 100 000 UFC depuis la remise en service de l'installation.

Remarque Mme HIRSTEL : Quand ce sont des contrôles inopinés, nous demandons que les organismes de contrôle soient indépendants, et non pas des organismes qui soient payés par SUEZ.

- ⇒ Mme GUILLEVIC : Au niveau des contrôles inopinés, ce n'est pas l'état qui paye, c'est l'exploitant.
- ⇒ Mme HIRSTEL : Pourquoi la DREAL a-t-elle demandé à ce moment-là de faire un contrôle inopiné ?
- ⇒ Mme GUILLEVIC : Sur un certain nombre de paramètres et sur un certain nombre d'industries on programme tous les ans un volume de contrôles inopinés. Cela ne concerne pas seulement les installations d'Entraigues, on cible les enjeux sur chaque activité. Tous les ans à Entraigues il y a un contrôle inopiné Air sur les installations de valorisation du Gaz. C'est quasi-systématique pour la TAR également. Ces contrôles inopinés ne sont pas propres à l'installation de SUEZ, ils sont réalisés sur d'autres installations industrielles, avec un ciblage des rejets a enjeu, avec ceux qui sont susceptibles d'avoir un impact important sur l'environnement.
- ⇒ M. PREVOST : Le principe du contrôle inopiné est fait sans précision de la date. On a demandé à ce qu'il soit fait l'été car la tour aéroréfrigérante sera plus sollicitée.

Remarque Mme HIRSTEL : Quelle politique pour réduire nos déchets ? On ne s'en occupe pas trop, dans le Vaucluse nous avons 2 collectes par semaine (jours fériés compris), il y a dans d'autres départements 1 ramassage toutes les 3 semaines, le surplus étant payant. Est-ce qu'aujourd'hui on va chercher un prochain site ?

Remarque M. BONNEAU : Les plans de préventions ont fait défaut sur le département, l'ensemble des collectivités territoriales devait mettre un plan de prévention de réduction des déchets en place en 2012, nous sommes en 2020, les services de l'état ont fait pression, aujourd'hui il n'y en a que très peu de réalisés. C'est un travail qui va mettre encore 2 ou 3 avant que l'on mette en œuvre des opérations de prévention. L'importance du traitement des déchets n'a pas été prise en compte par les élus.

Remarque M. JULIEN (SIDOMRA) : Au niveau des tonnes incinérées sur le site de Vedène, les tonnes sont assez stables par rapport aux autres années. Au centre de tri il y a une augmentation du tonnage qui a été vue l'année dernière (environ 400 tonnes). Et en perspective de réduction des déchets le site SIDOMRA travaille à la réduction des déchets à la source en modernisant le centre de tri actuel pour mettre en œuvre les extensions de consignes de tri (pour mettre plus de déchets dans le bac de tri). Cela fera diminuer la quantité de déchets incinérés.

Les différents points de l'ordre du jour ayant été abordés, la réunion se termine à 16H45.

Le Président de la CSS



Christian GUYARD
Secrétaire Général de la préfecture de
Vaucluse